vol. III (*Mercator*, *Miles Gloriosus*, *Mostellaria*, *Persa*, *Poenulus*) : Ed. Atanasiu & Petrescu, Râmnicu Vâlcea, 1933.

J'ai signalé dans un précédent Bulletin critique (t. IX, 1932, p. 258) le premier volume de cette traduction. En même temps que paraissent les tomes II et III, le volume IV et dernier est annoncé, et M. Constantinescu, travailleur infatigable, projette déjà une traduction de Térence, une édition savante de l'*Apologétique* de Tertullien et une *Histoire de la littérature latine* avec des extraits. Quoique ces ouvrages soient destinés essentiellement à un public roumain, il n'est pas sans intérêt de les signaler pour rappeler le renouveau d'activité que connaissent les études latines en Roumanie.

J. Marouzeau.

Auteurs et textes.

E. B. Jenkins, *Index verborum Terentianus :* Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1932, 187 pages, 2,50 doll.

La série des Index d'auteurs, souvent réclamés dans cette *Revue*, s'enrichit. Si l'on regrette que l'Index plautinien de Lodge avance trop lentement, on trouvera peut-être que le présent Index de Térence a été d'une confection un peu hâtive.

Sans doute il a le mérite d'être complet, d'être fait sur les plus récentes éditions, et même celui de tenir compte des variantes[1] et de signaler les restitutions conjecturales[2].

Mais il présente l'inconvénient des Index de mots isolés ; il traite les mots ainsi que le ferait un dictionnaire, comme s'ils existaient en eux-mêmes et non pas en fonction du contexte. Or, que vaut, par exemple, la statistique des emplois de *haud* si nous ne savons pas à quels mots est jointe cette négation, si l'on ne nous fait pas remarquer, par exemple, qu'elle constitue souvent une locution et comme un verbe composé avec *scio ?* Ce qui compte dans le vocabulaire d'un auteur, ce sont les groupes de mots, les liaisons, tout autant sinon plus que les mots isolés. Surtout chez un écrivain comme Térence, qui s'exprime beaucoup par formules et clichés. Un index de ce genre est pour nous un témoin insuffisant, à demi muet.

Il y aurait beaucoup à dire sur la disposition. Les têtes d'articles sont curieusement établies : *plus* et *plurimus* sont classés sous *multus*, alors que *multi* figure à part ; *faciundo* est classé sous *fio*, mais *noui* et *noti* sont séparés de *nouus* et *notus ;* nous avons une tête d'article *ociter*, alors que

1. Pas toujours : *fraudari* (*Eun.* 14) des manuscrits L et E est pas relevé, ni *animaduortite* (*Eun.* 44) de DGL et de E.

2. Pas toujours correctement : *ecca* (*Eun.* 79) n'est pas seulement le texte de Lindsay-Kauer ; c'est la leçon (parfaitement défendable !) de tous les manuscrits.

Térence connaît seulement *ocius* et *ocissime*; mieux : nous avons des articles *pudeo* et *coepio!* L'ordre alphabétique ne distingue pas *i* et *j*, mais sépare *u* de *v*; pourquoi ce classement hybride, qui n'est conforme ni à l'orthographe de l'anglais ni à celle du latin? Enfin on peut reprocher à l'auteur de n'avoir pas distingué dans ses références le texte des prologues de celui des pièces : est-il indifférent que des hapax comme *conuolo* ou *condecoro* se trouvent justement dans un prologue (*Hec.*, 40 et 45) suspect de n'être pas de Térence?

Si imparfait qu'il soit, un Lexique est toujours plein d'enseignements. Rien qu'à parcourir ces listes nues, on voit apparaître le caractère du vocabulaire térentien, neutre, dépouillé, « mediocris », également éloigné de la recherche et de la vulgarité, dépourvu d'enrichissements poétiques, de contrastes, de variété. Que d'absences significatives, comme celles de *linquo*, *letum*, *lumen*, *mortalis*, *cupido*, et de tant de mots expressifs qui sont la richesse de Plaute!

Ce n'est pas seulement l'absence ou la rareté de mots expressifs ou spéciaux que révèle ce Lexique : n'est-il pas curieux que *dulcis* ne soit attesté qu'une fois, *cerno* deux fois, que *gens* le soit sous la seule forme du génitif pluriel, que de *tunc* il n'y ait qu'un exemple alors qu'il y en a 349 de *nunc!* Un pareil relevé fournirait une excellente occasion de montrer comment un vocabulaire peut être pauvre (3,439 mots au total) sans cesser pour cela d'être riche en nuances et expressif d'une fine psychologie.

J. MAROUZEAU.

T. FRANK, *Cicero, Annual lecture on a master mind :* Proceedings of the British Academy, XVIII, 26 p.

Après une période de disgrâce, dont les responsables sont Drumann, qui ne pardonnait pas à Cicéron ses sentiments républicains, et Mommsen, le grand consul a enfin retrouvé la justice à laquelle il a droit. Actuellement il est roi dans tous les domaines qu'a atteint son effort. Politique et juriste, il ne s'égale pas à Platon, mais garde auprès de lui une place très honorable. Le stoïcisme, dont il n'a accepté que partiellement les doctrines, a ouvert son âme au besoin de la fraternité et de la justice universelles, que semblaient prévoir et encourager les institutions fondamentales de Rome. Rencontrant la philosophie désemparée et engagée dans une impasse, il est allé à la vérité par la seule voie qui restât ouverte, celle du doute. Par ses traités et ses exemples, il s'est formé un instrument de persuasion hors de pair qui n'a cessé de se perfectionner au cours de discussions portant successivement sur tous les grands problèmes de l'État. Esprit supérieur, il tient en réserve dans son œuvre abondante des leçons de toute espèce dont notre temps pourra profiter.

A. GUILLEMIN.

H. Pötter, *Untersuchungen zum Bellum Alexandrinum und Bellum Africanum* : Leipzig, Noske, 1932, 85 p. in-8°.

Ce mémoire apporte une intéressante contribution à l'étude d'une question très controversée et probablement insoluble : celle de l'attribution des ouvrages qui forment la suite des Commentaires de César. Le point de départ de toute enquête sur ce sujet, c'est la lettre-préface qu'Hirtius a placée en tête du VIII[e] livre de la *Guerre des Gaules* : il y a là une phrase qui, si elle était plus claire, nous donnerait la clef du problème; mais l'interprétation en est très malaisée, et même, sur un point, les manuscrits sont incontestablement corrompus. Ce texte est le suivant :

Caesaris nostri commentarios rerum gestarum Galliae non conparentibus superioribus atque insequentibus eius scriptis contexui nouissimumque inperfectum ab rebus gestis Alexandriae confeci usque ad exitum non quidem ciuilis dissensionis, cuius finem nullum uidemus, sed uitae Caesaris.

L'importance de cette phrase faisait un devoir à M. Pötter d'examiner avec soin toutes les solutions qui avaient été proposées, même les plus modestes. Il a bien énuméré toutes les conjectures — telles que *cohaerentibus* ou *conspirantibus* — qu'on a proposées pour remplacer *conparentibus*, et obtenir une proposition à l'ablatif absolu signifiant : « étant donné que ses écrits antérieurs et ses écrits postérieurs n'étaient pas reliés entre eux ». Mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter — tout amour-propre d'auteur mis à part — qu'il ait ignoré la correction que nous avons introduite dans nos éditions Guillaume Budé et Hachette; nous avons écrit : *non conparentibus suppleui rebus, atque insequentibus eius scriptis contexui* : « J'ai complété les Commentaires de la Guerre des Gaules de notre cher César en y ajoutant les faits qui n'y figuraient pas, et je les ai ainsi reliés aux écrits suivants du même auteur » (le *Bellum ciuile*).

Cette conjecture nous paraît avoir l'avantage de donner au verbe *contexui* son sens normal de « relier », au lieu que M. Pötter est obligé d'admettre le sens de « terminer », que rien n'autorise. On observera, en outre, que la corruption de *suppleuirebus* en *superioribus* a pu facilement être amenée par le voisinage de *insequentibus;* que, d'autre part, ce même voisinage a fait admettre jusqu'ici sans discussion le mot *superiobus*, l'attention des philologues se concentrant sur le mot précédent *conparentibus*, alors que *superioribus* (*eius scriptis*) devrait, en stricte logique, désigner des écrits antérieurs aux Commentaires de la Guerre des Gaules, ce qui est absurde, et rend le mot suspect.

Une deuxième observation s'impose au sujet de la longue — et incomplète — discussion que M. Pötter consacre à cette phrase. Il raisonne

constamment comme s'il fallait sous-entendre avec *nouissimumque inperfectum* le mot *commentarium* : d'où résulte la difficulté singulière qu'Hirtius aurait envisagé le récit des événements de 47 à 44 comme formant la matière d'un seul Commentaire, alors que César a régulièrement consacré un Commentaire à chaque année, et qu'en fait nous possédons, faisant suite aux trois livres du *Bellum ciuile*, un *Bellum Alexandrinum*, un *Bellum Africum*, un *Bellum Hispaniense*. Mais la difficulté à laquelle se heurte M. Pötter n'existe que dans sa pensée : il faut sous-entendre avec *nouissimum inperfectum* le mot *scriptum*, tiré de *scriptis* qui précède immédiatement.

M. Pötter n'examine pas la question du *Bellum Hispaniense*, tout le monde étant d'accord depuis Nipperdey pour considérer ce Commentaire comme très inférieur aux autres et pour l'attribuer à quelque officier de l'armée d'Espagne de culture médiocre et d'origine provinciale. Il étudie, au contraire, avec soin les deux autres Commentaires; ses conclusions, fondées d'une part sur la critique de leur contenu, d'autre part sur l'examen de la langue et du style, sont les suivantes. Le *Bellum Alexandrinum* apparaît comme un ouvrage composite. Les chapitres I à XXI seraient de César lui-même; les chapitres XXII à XXXIII, d'Hirtius; pour les chapitres XXXIV à LXIV, celui-ci aurait eu entre les mains divers rapports qu'il a largement utilisés : un rapport de Domitius pour la guerre contre Pharnace (XXXIV à XLI), un rapport de Vatinius pour la guerre d'Illyrie (XLIV à XLVII, la rédaction de XLII et XLIII appartenant en propre à Hirtius), un rapport d'auteur indéterminé pour la révolte d'Espagne (XLVIII à LXIV). Enfin les chapitres LXV à LXXVIII reproduiraient, comme ceux du début, un récit de César lui-même.

Pour le *Bellum Africum*, M. Pötter reprend et développe une idée déjà exprimée par Langhammer en 1908 : ce Commentaire serait l'œuvre de Salluste. C. Sallustius Crispus, qui y est nommé à trois reprises, est le seul personnage qui soit désigné dans le *Bellum Africum* par ses *tria nomina*; l'auteur de l'ouvrage apparaît comme un césarien, mais qui a cependant le souci d'être impartial; comme un ennemi de la noblesse; comme un admirateur de Caton; comme un bon connaisseur de l'histoire et de la législation romaines; comme un excellent écrivain, et qui rompt avec la tradition de sécheresse des Commentaires pour introduire dans le sien cinq discours au style direct, dont l'un, celui de César (ch. LIV), est « un petit chef-d'œuvre ». Cependant les différences sont grandes, au point de vue de la forme, entre le *Bellum Africum* et les ouvrages connus pour authentiquement sallustiens : on ne trouve dans le *Bellum Africum* ni la σεμνότης, ni la *breuitas* qui caractérisent l'auteur du *Catilina* et du *Jugurtha*. Mais M. Pötter s'efforce de montrer que les différences sont dues à la différence des genres : un Commentaire n'est pas

une œuvre littéraire de haut style. Par ailleurs, certaines ressemblances sont frappantes : emploi de l'infinitif de narration; asyndète; accusatif de relation; emploi des prépositions *de* et *per;* adverbes en *-im; foret* pour *esset*, etc... Quant aux imperfections du *Bellum Africum*, elles s'expliqueraient par l'hypothèse que Salluste n'y aurait pas mis la dernière main, qu'il l'aurait fourni à Hirtius, sur sa demande, pour servir à une nouvelle rédaction dont la mort ne lui laissa pas le temps.

M. Pötter a négligé un argument qui paraît difficile à réfuter : M. Marouzeau a établi (*La phrase à verbe « être » en latin*, p. 310) que Salluste, comme Pollion, n'admet pas une seule fois dans toute son œuvre l'inversion de la copule jointe à un participe, et il se fonde sur cette particularité pour contester l'attribution à ces deux auteurs du *Bellum Africum*, où précisément cette inversion est courante (elle est constante, par exemple, jusqu'au paragraphe 6).

Ce n'est pas ici le lieu de discuter à fond les thèses de M. Pötter; il nous suffira d'en avoir souligné l'intérêt. Son travail sur le *Bellum Africum* est susceptible de donner un vif élan aux études sallustiennes; la méthode — non point nouvelle, mais heureusement mise en œuvre — qu'il a appliquée aux différentes parties du *Bellum Alexandrinum* s'inspire de l'idée qu'Hirtius a eu à sa disposition des rapports de généraux dont il s'est parfois borné à donner une reproduction intégrale. Principe juste et fécond; il peut être, croyons-nous, utilement invoqué à propos des Commentaires même de César : nous avons eu l'occasion d'indiquer comment les digressions géographiques de César (description générale de la Gaule, I, 1, 5-7; la Meuse et le Rhin, IV, 10; les Bretons, V, 12-14; les Gaulois et les Germains, VI, 25-28), les descriptions techniques de travaux (pont sur le Rhin, IV, 17; murs gaulois, VII, 23) paraissaient être la reproduction de documents d'état-major[1]; comment même certains récits de campagnes semblaient s'inspirer de près du rapport du lieutenant qui avait conduit les opérations[2].

L'impression du mémoire de M. Pötter n'est pas sans reproche[3].

L.-A. Constans.

P. Sonnet, *Gaius Trebatius Testa :* Diss. Giessen, 1932, 76 p. in-8°.

Cette dissertation est consacrée au célèbre jurisconsulte qui fut un ami de Cicéron et auquel sont adressées dix-sept lettres du livre VII *ad Familiares*, la plupart écrites au cours des années 54-53, quand Trébatius, sur la recommandation de Cicéron, était en Gaule à l'état-major de César.

1. Cf. éd. G. Budé, I, p. xiv; éd. Hachette, p. xxxix-xli.

2. Cf. notre éd. Hachette, note 6 de la page 322, à propos des campagnes de Labiénus en 54 et 52.

3. P. 32, *mehr* pour *sehr;* p. 66, *ferunter;* p. 69, *excercitus.*

Étude tout à la fois minutieuse et incomplète. Minutieuse, elle l'est parfois à l'excès : de quoi sert-il, par exemple, d'épiloguer longuement sur le nom du personnage, quand il est parfaitement assuré qu'il s'appelait *C. Trebatius Testa?* et n'y a-t-il pas quelque puérilité à formuler — pour l'écarter, heureusement! — l'hypothèse que le surnom de *Testa* était approprié à la qualité de jurisconsulte de Trébatius, parce que la racine *test-* se retrouve dans *testari* et *testamentum?* Certains développements donnent l'impression que l'auteur a essayé artificiellement de grossir un sujet qui lui paraissait un peu mince. Avec cela, des lacunes certaines. M. Sonnet a fait précéder sa dissertation d'un recueil des textes sur lesquels il s'appuie : empruntés principalement, comme de juste, à la correspondance de Cicéron avec Trébatius, ils y sont assez arbitrairement découpés. Pour ne citer que deux exemples, quelle raison y a-t-il d'exclure de *Fam.*, VII, 13, 2, le passage : *et tu soles ad uim faciundam adhiberi,* etc., et de *Fam.*, VII, 18, 1, la phrase : *quoniam uestrae cautiones infirmae sunt, Graeculam tibi misi cautionem chirographi mei?* Ces textes ne nous apportent-ils pas des renseignements intéressants sur l'activité de Trébatius en Gaule et sur ses rapports avec Cicéron? A condition toutefois de les interpréter correctement, ce qui n'est pas — il faut l'avouer — chose facile. Les lettres de Cicéron à Trébatius soulèvent maintes difficultés; M. Sonnet a essayé d'en résoudre quelques-unes, il en a négligé d'autres, sans que l'on aperçoive toujours les raisons de son choix. Une édition commentée de ces lettres aurait certainement rendu de meilleurs services, et permis de mieux faire revivre le personnage. Car on reprochera aussi à M. Sonnet la sécheresse, l'aridité de son étude : alors que les lettres de Cicéron nous donnent des relations de Trébatius avec son grand aîné, de ses ambitions, de ses déceptions, de ses goûts, de son caractère une image si vivante, l'auteur du présent mémoire n'en a rien laissé paraître, et s'est borné à mettre bout à bout une série de recherches biographiques.

M. Sonnet ne veut pas que Trébatius ait été patron de la petite cité d'Ulubres, dans les marais Pontins : il lui paraît trop jeune pour cela. Mais nous voyons par la lettre *Fam.*, VII, 18, 3, que les gens d'Ulubres étaient ses clients; et quand, deux mois auparavant, Cicéron écrit, à propos du bruit qui courait que Trébatius était devenu épicurien : *Quid fiet porro populo Ulubrano, si tu statueris* πολιτεύεσθαι *non oportere?* cela ne nous invite-t-il pas à admettre soit que notre personnage était le *patronus* de cette bourgade, soit qu'il y était pourvu de quelque magistrature municipale[1]? Il n'est pas possible d'accorder à M. Sonnet (p. 38) que πολιτεύεσθαι doive s'entendre de la défense de tel ou tel habitant d'Ulubres devant les tribunaux romains.

1. Une inscription d'Ulubres, *C. I. L.*, X, 6489, nous montre un personnage qui est décurion, duovir, *quaestor rei publicae* à Ulubres.

A propos du passage de *Fam.*, VII, 8, 1 : *simul sum admiratus cur tribunatus commoda, dempto praesertim labore militiae, contempseris*, l'auteur ne veut pas que César ait offert à Trébatius le titre et les avantages du tribunat militaire sans les fonctions; Cicéron reprocherait simplement à son ami d'avoir trouvé insuffisants des privilèges d'ordre pécuniaire qui étaient pourtant dignes d'un tribun. C'est torturer inutilement un texte par lui-même assez clair.

Nous sommes disposé, par contre, à donner raison à M. Sonnet quand il nie que Trébatius soit réellement devenu en Gaule un disciple d'Épicure, et se refuse à prendre à la lettre les termes de *Fam.*, VII, 12 : *indicauit mihi Pansa meus Epicurum te esse factum.* Cette opinion ne permet pas à l'auteur d'accepter l'ingénieuse conjecture de M. Préchac, qui, dans la phrase *Iam tum mihi non placebas, cum idem tuebare quod † Zeius familiaris meus*, a proposé de lire le nom de l'épicurien *Velleius* à la place de *Zeius*[1]. Aux considérations que développe M. Sonnet, il convient d'ajouter celle-ci, contre laquelle il ne semble pas que l'habile effort dialectique de M. Préchac ait prévalu : la phrase *Iam tum mihi non placebas...* implique qu'il s'agit d'une doctrine qui n'est plus tout à fait celle de la Nouvelle Académie, à laquelle Trébatius avait d'abord adhéré[2], mais qui n'est pas encore celle d'Épicure. Dans ces conditions, nous nous demandons si l'énigmatique *Zeius* ne cache pas *l. elius : L. Aelius Tubero*, ami de Cicéron[3], était, comme lui, un adepte de la Nouvelle Académie, mais avec une tendance plus radicale : plutôt qu'au probabilisme et à l'éclectisme de Carnéade, ses sympathies allaient au scepticisme remis à la mode par Énésidème; celui-ci lui dédia son plus important ouvrage, huit livres de *Discours pyrrhoniens*[4].

L.-A. CONSTANS.

Histoire.

J. CARCOPINO, *Ce que Rome et l'Empire romain doivent à la Gaule : The Zaharoff Lecture*, Oxford, Clarendon Press, 1932, 36 p.

Rien de plus aisé que de résumer cette brochure si fortement composée.

Rome doit d'abord à la Gaule, pour une large part, son hégémonie. Cette hégémonie « a débuté, au IV^e^ siècle av. J.-C., de 395 à 338, avec l'invasion des Gaulois qui, à leur insu, en furent les artisans » : car, s'ils brûlèrent Rome, ils n'eurent pas le loisir de briser la puissance romaine; et, quand la ville se fut relevée, elle imposa aisément son joug aux Latins, ses alliés indociles, qui avaient infiniment plus souffert qu'elle-même. —

1. *Rev. de philol.*, 1913, p. 121 sqq. : *Quel fut le maître de philosophie de Trébatius?*
2. Cf. *Fam.*, VII, 12, 2 : *si plane a nobis deficis.*
3. Cf. *Pro Ligario*, 7, 21.
4. Cf. Phot., *Bibl.*, 212.